

Demande d'assurance RC Vie Privée (Assurance Familiale)

1. PRENEUR D'ASSURANCE:

Nom, Prénom: Sexe : H/F
 Adresse :
 Code postal, commune:.....
 Tél : E-mail:

N° national: Langue: N/F
 Date de naissance :Lieu de naissance : Nationalité :
 Profession (para)médicale: N° INAMI :
Conjoint : Nom, Prénom :
 Date de naissance :Lieu de naissance : Nationalité :
 Profession du conjoint:

2. GARANTIES A ASSURER à partir de la date d'effet :...../...../.....

	Personne seule sans enfants ou 60+*	Famille
Prime de base	<input type="checkbox"/> 56,15€	<input type="checkbox"/> 74,16€
Protection Juridique Vie Privée (voir cas vécus)	<input type="checkbox"/> 41,14 €	<input type="checkbox"/> 41,14€

* Couple où les deux conjoints ont atteint l'âge de 60 ans et personne seule sans enfant.

Extension : RC Cheval : jusqu'à 2 chevaux compris ; pour plus de chevaux : conseillez Curalia

3. DECLARATIONS :

Est-ce qu'une autre compagnie vous a refusé ou résilié une assurance similaire? oui / non
 Y a-t-il un des membres de votre famille qui a occasionné des dégâts pendant les 3 dernières années, assurés par une police similaire? oui / non

Le preneur d'assurance et l'assuré certifient que les déclarations mentionnées dans ce document sont sincères. Le preneur d'assurance s'engage à informer CURALIA sans délai en cas de modifications éventuelles de ces données. Les données à caractère personnel figurant dans ce document, sont enregistrées dans la base de données de CURALIA, en vue de la gestion des relations client et de la gestion des assurances. Ces données peuvent également être utilisées par les entreprises liées à CURALIA. Vous avez le droit de demander auprès de notre service juridique la communication de ces données et d'en demander la rectification. Sauf si vous vous y opposez expressément, nous pouvons utiliser ces données dans le cadre de nos actions marketing

Fait à..... le

Le preneur d'assurance

Cas vécus : La protection juridique vie-privée :

- ✓ Vous traversez la rue, mais vous êtes distrait, et vous provoquez un grave accident qui coûte la vie d'une personne. Vous êtes poursuivi pour homicide involontaire. L'avocat, de votre choix, vous défendra devant le juge pénal
- ✓ Le bâtiment voisin provoque un dégâts des eaux chez vous. Le propriétaire de l'immeuble voisin refuse toute indemnisation.
- ✓ Un cycliste vous renverse pendant que vous faites une promenade. Vous souffrez d'une plaie grave et devez vous rendre à l'hôpital. Votre contrat protection juridique Vie Privée vous aide à réclamer une indemnité à l'assurance familiale du cyclistes et vous assiste par un avocat si la partie adverse conteste sa responsabilité

VO00/04410/F1803